

## Du renfort pour notre refuge et pour notre comité

L'assemblée générale annuelle de la SPA La Côte s'est tenue le 7 mai dernier à 20 h. à l'Auberge de la Croix-Blanche de Gingins. Cette assemblée présidée par M<sup>e</sup> Thierry de Mestral nous a tous comblés, particulièrement par les perspectives d'un avenir un peu plus serein.

Le président Thierry de Mestral souhaite la bienvenue à tous les membres de notre SPA venus partager cette soirée avec nous, ainsi qu'à M. Giovanni Peduto, vétérinaire cantonal, à M<sup>me</sup> et M. Gilles Altwegg, représentants de l'Association ASA, et à M. Jean-Paul Turrian, président de la Fondation du Refuge. Il les remercie de nous faire l'honneur et l'amitié de leur présence.

Le président a l'immense regret de faire part du décès de M<sup>me</sup> Colette Clarenbach, disparue le 1er février 2015. Elle a fait partie de notre comité pendant de nombreuses années. Ancienne secrétaire, elle était appréciée de tous. Nous garderons d'elle le meilleur souvenir. En sa mémoire, une minute de silence est observée par toute l'assemblée.

### Activités du comité

Le président passe en revue les événements de l'année. Il explique que notre comité s'est réuni à plusieurs reprises, afin de définir la conduite de notre SPA. Son rôle de président l'a aussi amené à représenter la SPA à l'extérieur, par des contacts officiels et non officiels, aussi auprès de la PSA (Protection Suisse des Animaux) et avec son président M. Lienhard.

Relevons que M<sup>me</sup> Ernst, en qualité de vice-présidente et de présidente de la commission du refuge, a effectué plusieurs visites dans



Notre comité compte désormais huit membres: d.g.à dr.: Fabien Aepli (vice-président), Lois Ernst (membre), Stéphanie Rathier (internet), Marco Kirschbaum (membre), Anne Reckward-Bujard, (secrétaire), Anne-Marie Aeschlimann-Züger (communication), Thierry de Mestral (président), Bruno Meier (président commission du refuge).

d'autres refuges. Il est important que l'information circule et que nous nous renseignions sur la façon d'optimiser et de gérer le nôtre, et également de renforcer les qualités de l'accueil avec le public.

Le comité travaille également sur la refonte des statuts de notre SPA. Nous souhaitons les clarifier, les réactualiser et les adapter aux besoins actuels.

### Membres du comité

Selon les statuts, les membres sont élus pour trois ans. Il n'est donc pas nécessaire de se prononcer sur leur réélection cette année. En revanche, un nouveau candidat est intéressé à venir renforcer l'équipe. Il s'agit de M<sup>e</sup> Fabien Aepli, qui nous aide déjà dans nos tâches depuis quelques mois et qui a accepté de reprendre le poste vacant de vice-président. En quelques mots, il se présente: il nous apprend qu'il a été entouré d'animaux dès sa plus tendre enfance, que la cause animale l'a suivi toute sa vie, et qu'il a décidé d'aider en s'engageant à nos côtés pour défendre cette cause. Il est élu à l'unanimité par l'assemblée.

### Commission du refuge

M<sup>me</sup> Lois Ernst nous a demandé de prendre acte de sa démission du poste de vice-présidente de notre SPA et présidente de la commission du refuge. Néanmoins, elle restera

membre de notre comité. Le président en profite pour la remercier chaleureusement, en précisant tout le travail qu'elle a effectué. Sa charge a été très importante, tout a été bien fait et grâce à elle, tant de choses ont été accomplies.

Il va falloir réorganiser la commission du refuge, et c'est M. Bruno Meier qui va assumer la charge de sa présidence. Cette nouvelle commission du refuge sera constituée comme suit: M. Bruno Meier: président. Membres: M<sup>me</sup> Lois Ernst, MM. Marco Kirschbaum et Stathis Dimoulitsas.

### Ressources de notre SPA

Notre comité gère les ressources de notre SPA. Le président en profite pour remercier tous les membres qui s'acquittent de leurs cotisations. C'est grâce aussi aux divers dons, legs et héritages qui font cet ensemble de sommes importantes ou plus modestes mais régulières qui nous permettent de subsister. Il est à rappeler que nous ne recevons aucune aide de l'Etat.

### L'Héritage

Le président revient sur «l'Héritage», une importante succession d'une personne qui a rédigé son testament en faveur de toutes les SPA romandes, afin qu'elles puissent en bénéficier. La procédure a été ralentie vu le nombre des intervenants. Après plus de quatre ans de litige, les SPA romandes ont fini par s'entendre au sujet

de ce legs rarissime. Notre SPA va donc recevoir la somme d'environ 900'000 francs, qui sera utilisée, selon les statuts, pour le bien-être des animaux, pour la mise en conformité des bâtiments et afin que les dernières normes de détention des animaux soient respectées.

Notre refuge date de plusieurs décennies et une réfection était à envisager dans un avenir très proche. Plusieurs phases d'améliorations extérieures, puis intérieures seront à exécuter. Il y a dans l'urgence le remplacement des bâches en plastique des abris pour chiens par une couverture en aluminium, ainsi que celui de la toiture des anciens boxes qui n'est plus guère étanche. Ceci permettra de les utiliser à nouveau comme abris convenables pour animaux et/ou pour le stockage de matériel.

Cet héritage nous permettra d'optimiser le refuge. Pour le personnel, une cuisine, un vestiaire, des toilettes. Création possible d'une petite salle de conférence pour les membres du comité et les délégations extérieures. Il faut penser aussi à recevoir les élèves de nos écoles, leur expliquer notre travail et comment se comporter avec les animaux. Plus jeunes ils seront sensibilisés, plus forte sera la chance d'un comportement correct et adéquat de leur part avec les animaux.

### Statistiques annuelles au refuge

En quelques chiffres, durant l'année 2014, notre refuge a recueilli: 69 chiens / 113 chats / 20 rongeurs et NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) / 2 tortues / 1 canari.

La majorité de ces animaux accueillis ont pu être soit rendus à leurs propriétaires, soit placés dans une nouvelle famille.

### Refuge sous «haute» surveillance

En effet, depuis un certain temps déjà, le comité se pose la question sur la possibilité d'améliorer la surveillance du bâtiment et des boxes, ceci par un système vidéo. C'est chose faite. Durant l'été passé, différentes caméras ont été installées sur la surface exploitée par notre SPA. Toutes sont reliées à un vidéo-reorder, ce qui permet de surveiller les mouvements, 24 heures sur 24, en cas de nécessité.

### Aménagement de la fourrière

C'est aussi notre mission, c'est aussi très important. Des modifications ont été apportées

Notre site internet  
**www.spalacote.ch**  
vous renseigne sur la vie  
de notre SPA.

à l'accès de notre SPA afin que la police ait la possibilité de confier des animaux à toute heure du jour et de la nuit et même durant les jours de fermeture. Chaque animal a maintenant la possibilité d'être accueilli à la SPA, et de trouver un confort momentané dans un box aménagé. La police peut accéder au refuge à l'aide d'un code, et ceci en tout temps.

M. Peduto, vétérinaire cantonal, rappelle que la fourrière est un service précieux rendu aux collectivités, mais surtout un service aux détenteurs et en faveur des animaux. Cette fourrière sert non seulement à traiter quelques cas rares, mais surtout à récupérer des chats, chiens, et autres animaux. Il salue encore l'excellence de ce travail ainsi que la collaboration avec les inspecteurs de Sainte-Catherine. Ce partenariat permet de résoudre bon nombre de cas et d'appliquer la législation.

### Rapport de l'Inspectorat, M. Christin, inspecteur principal

Excusé ce soir, il nous a transmis son rapport d'activité, présenté par notre président.

Les inspecteurs SVPA ont été cités en préfecture, justice de paix, tribunal de police, juge d'instruction pénal, tribunal des baux, etc.

Les inspecteurs SVPA ont donné, durant l'année 2014, 1156 renseignements téléphoniques, et ont procédé à 1388 visites à domicile dans le canton de Vaud. De ces interventions, il a été procédé au séquestre de 13 chiens et 8 chats. D'autre part, 112 chiens et 704 chats et de nombreux animaux de compagnie (rongeurs et oiseaux) ont été transportés et remis par les inspecteurs dans un centre de protection des animaux du canton.

De nombreux animaux de la faune ont également été transportés dans différents centres de réadaptation. Pour conclure avec les chiffres, notons encore que 24 dénonciations en pré-

fecture (en augmentation), 32 rapports au service vétérinaire, 8 rapports aux municipalités et d'innombrables renseignements aux différentes autorités ont été rédigés durant l'année. Les inspecteurs ont parcouru 148'585 kilomètres durant l'année 2014.

La SVPA gère le bureau cantonal des animaux trouvés. En 2014, nous avons enregistré 2690 annonces d'animaux trouvés ou perdus. Nous ne pouvons que conseiller aux propriétaires de chats de leur implanter une marque électronique, ceci améliore nettement la recherche de leur propriétaire.

### Rapport de M. Jean-Paul Turrian, président de la Commission du Refuge

En ce qui concerne la Fondation du Refuge, tout est stable et la collaboration entre la Fondation et la SPA est exemplaire. Il profite de sa parole pour remercier tous ceux qui y travaillent, et en particulier les membres du comité.

### Expo au refuge

Quelques élèves de l'Ecole Internationale de la Châtaigneraie nous ont proposé d'exposer leurs œuvres d'art à la SPA. Certains d'entre vous ont déjà pu s'apercevoir qu'il y a beaucoup plus de luminosité et de gaieté dans les couloirs pour les chiens. Huit tableaux offrant un regard sur le thème «Des animaux de compagnie en vacances» en animent agréablement les murs. De très grands remerciements à ces élèves pour leur grande créativité et aussi à M<sup>me</sup> Loïs Ernst pour avoir créé d'excellents liens avec cette école.

### Bravo au personnel du Refuge

Une fois de plus, nous pouvons applaudir et remercier notre équipe du Refuge pour son travail exemplaire et dévoué, ceci malgré des conditions (surtout climatiques), parfois pénibles.

Stathis Dimoulitsas et toute son équipe apportent un soutien actif aux travaux nécessaires à la SPA. Récemment, Stathis a œuvré avec force et énergie et de par son labeur, les factures en ont été sensiblement allégées.

Que tous en soient chaleureusement remerciés!

AMAeschlimann

## AVISEZ-NOUS DE VOS CHANGEMENTS DE DOMICILE

Assurez-vous de bien recevoir «L'Ami des Animaux» chez vous en transmettant votre nouvelle adresse à:

SPA Nyon - La Côte  
Chemin du Bochet 20  
CH - 1260 NYON

### Ancienne adresse

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

### Nouvelle adresse

Veuillez prendre note de notre nouvelle adresse à partir de la date suivante: \_\_\_\_\_

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_